

Au fait, si le père de famille travaille, il gagne un salaire de célibataire. A mon avis, la société ne peut exiger qu'il fasse vivre cinq ou six personnes avec un seul salaire à peine convenable pour un célibataire. Voilà pourquoi il faut exiger un minimum garanti pour la mère de famille et pour chacun des enfants.

Les conservateurs progressistes et les libéraux n'ont jamais tenu compte de la famille dans leurs lois relatives aux impôts et aux taxes. Un tableau publié à la page 1534 des Débats du 14 juin 1967 établit une comparaison entre un célibataire et un père de famille qui a une femme et trois enfants à charge, et qui gagnent le même salaire, soit \$4,200 par année. Or, après avoir payé son impôt sur le revenu et s'être prévalu de ses exemptions de base, il reste à ce père de famille la somme de \$515 pour faire vivre sa famille. Cela représente \$125 par personne par année, \$10.50 par mois ou 30c. par jour. Voilà ce que laisse au contribuable notre système actuel d'imposition. On peut s'imaginer le peu qui reste lorsqu'il s'agit d'une mère de famille nombreuse. Trente cents par jour pour la mère de famille, la personne la plus importante de notre société, face à notre production nationale, qui atteindra 80 milliards en 1970. Ces chiffres démontrent que cette situation est anormale.

A mon avis, le premier pas à faire était bien de présenter un avis de motion en vue d'appeler l'attention de la Chambre sur cet état de chose par un geste régulier et parlementaire. Le Crédit social a toujours prêché une philosophie et des réformes économiques favorisant la personne humaine et la famille, au point de vue monétaire, économique et financier, ce qui lui accorde plus de liberté personnelle, familiale et sociale. Avec de l'argent dans ses poches ou dans son compte de banque, on parle la langue qu'on veut, on va à l'école qu'on veut.

Si tous les millionnaires, les savants, les présidents des grandes banques et des compagnies, les chefs ou ministres des vieux partis politiques défendent les intérêts de la finance, si tous les syndicats cherchent à augmenter les salaires des travailleurs, personne ne s'occupe de défendre les sans-travail qui ont droit à la vie. Au fait, seul le Crédit social parle de cela.

Dans notre pays, 5 p. 100 des gens sont des rentiers, 35 p. 100 gagnent des salaires, 60 p. 100 sont sans travail et dépendent d'un citoyen producteur ou de la société en général. Voilà les faits, voilà ce qui existe présentement dans la société canadienne.

Le gouvernement canadien, lui, ne produit rien, mais il administre tout. C'est le peuple

[M. Godin.]

qui produit tout, même ses ministres et ses députés. C'est au peuple de dire à ses ministres et à ses députés comment répartir la production pour le bien de toute la population, et non pas seulement pour celui des capitalistes.

La production des biens et services est excellente, mais le pouvoir d'achat fait défaut pour acheter cette production. Le pouvoir d'achat, c'est l'argent. L'argent est très mal distribué. Les uns en ont trop, les autres n'en ont pas assez. Inflation pour les uns, déflation pour les autres. Pendant tout le temps que l'on discute à travers le pays en vue de partager les impôts entre les gouvernements fédéral, provinciaux et peut-être même municipaux, on continue d'oublier la mauvaise répartition entre les familles.

Quand le gouvernement prélève des taxes, c'est pour en redistribuer le fruit en salaires, en intérêts et en services administratifs, de sorte que les taxes et impôts retirés du peuple sont censés retourner au peuple. Si la production nationale est constituée par le travail de huit millions de citoyens, isolés ou associés, elle devrait, à mon avis, profiter à tous les Canadiens, y compris les 13 millions de sans-travail, qui ont le droit, eux aussi, de vivre dans notre société.

Toute la philosophie du Crédit social, basée sur les besoins de la personne humaine dans la famille, nous permet de réclamer, même dans le système actuel, le minimum personnel garanti pour chacun.

• (5.10 p.m.)

Cette méthode vise à aider les familles à s'épanouir et, comme la famille constitue la base de la société, je crois que le Parlement devrait se pencher sérieusement sur ce problème. Pour que les affaires du pays soient propères, commençons par assurer la prospérité à toutes les familles, à toutes les personnes. Si les familles sont prospères, toutes les institutions le seront normalement ou elles disparaîtront, si elles ne sont pas utiles à la population capable de payer.

On construit de belles manufactures, de beaux magasins, des bureaux immenses, des écoles, des édifices publics merveilleux, des gratte-ciel de 50 étages, mais on tolère encore trop de taudis.

Monsieur l'Orateur, l'idée d'un revenu garanti n'est pas nouvelle, puisque, le 2 octobre 1968, je donnais le feu vert, ici, sur le revenu personnel garanti, au cours de l'heure réservée aux affaires des députés. A cette époque, je recevais plusieurs félicitations à ce propos, en particulier de l'honorable chef de l'opposition (M. Stanfield) et du secrétaire parlementaire de l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations (M. Haidasz).